

Tailor

ASSET MANAGEMENT
— GROUPE DLPK —



Tailor Asset Management

Article 173

Loi de Transition Energétique

Rapport au 31 décembre 2020



Partageons nos valeurs

Avec plus d'un milliard d'euros d'actifs sous gestion, Tailor Asset Management propose une gestion de conviction aux investisseurs institutionnels et privés.

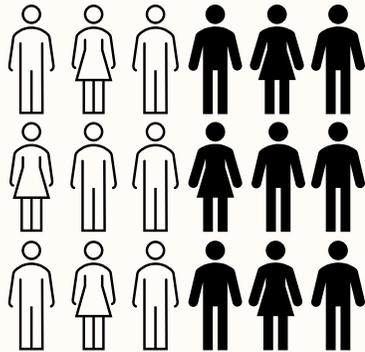
Toujours très attentif à ses clients et conscient de l'importance de répondre à leurs attentes, Tailor Asset Management a façonné sa gamme de fonds et de services en recherchant la régularité et la préservation des performances.

Nos gérants mettent leurs expertises pointues au service du collectif, convaincus que le partage de savoirs et la continuité sont gages de pérennité.

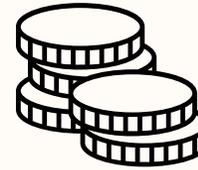
Indépendants d'esprit et engagés dans une démarche responsable, nous nous efforçons de faire preuve d'audace et de créativité pour chaque jour imaginer notre futur.

Tailor

ASSET MANAGEMENT
— GROUPE DLPK —



18
collaborateurs, dont
9
gérants et analystes



1,1
milliard d'euros
d'actifs gérés

1993

Lancement du premier
fonds actions

2006

Lancement du premier
fonds multi-classes d'actifs

2010

Lancement du premier
fonds obligations

2019-2020

Formalisation de la
démarche ESG
Adhésion aux PRI

Répartition des encours

85%

Fonds ouverts

- Actions françaises et européennes
- Obligations internationales
- Multi classes d'actifs



15%

Investment Solutions

- Gestion Pilotée
- FID/FIC
- Fonds dédiés

44%

Clients
en France

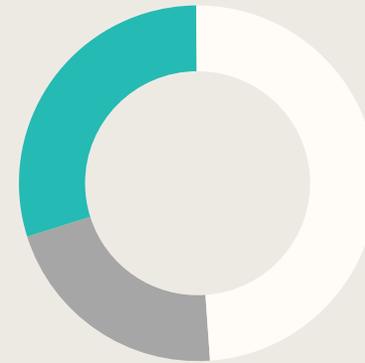


56%

Clients
à l'International

30%

CGP



21%

Institutionnels

49%

Banques privées
Family offices

Source : Tailor Asset Management – Données arrêtées au 31 décembre 2020.

Notre démarche responsable



Formalisation et mise en place de notre démarche ESG en 2019

Mise en place par étapes :

- Rédaction d'une Charte
- Notation des fonds ESG et de leur empreinte carbone
- Prise en compte des critères ESG dans la gestion

Développement d'outils propriétaires d'analyse et notation des sociétés pour les gestions en lignes directes actions et obligations.

Due diligence ESG pour la sélection de fonds externes.

Adhésion aux PRI de l'ONU en 2020



3 fonds obtiennent le Label ISR français en 2021



L'ESG, une source de performance durable :

- Impacts des problèmes de gouvernances chez Renault-Nissan
- OPA de Bayer sur Monsanto exposant la société à de graves polémiques de santé publique et environnementales
- Impacts fiscaux et environnementaux d'activités polluantes comme le ciment (ex : Lafarge-Holcim)



1. DEMARCHE GENERALE DE PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG



UN ENGAGEMENT RESPONSABLE & DURABLE



Pilier 1 - Analyse ESG

L'ensemble des valeurs en portefeuilles fait l'objet d'une notation extra-financière sur la base des critères ESG



Pilier 2 - Exclusion sectorielle & Gestion des controverses

Exclure les entreprises de certains secteurs et porter une attention particulière à l'existence de controverses ESG



Pilier 3 - Politique de vote et d'engagement

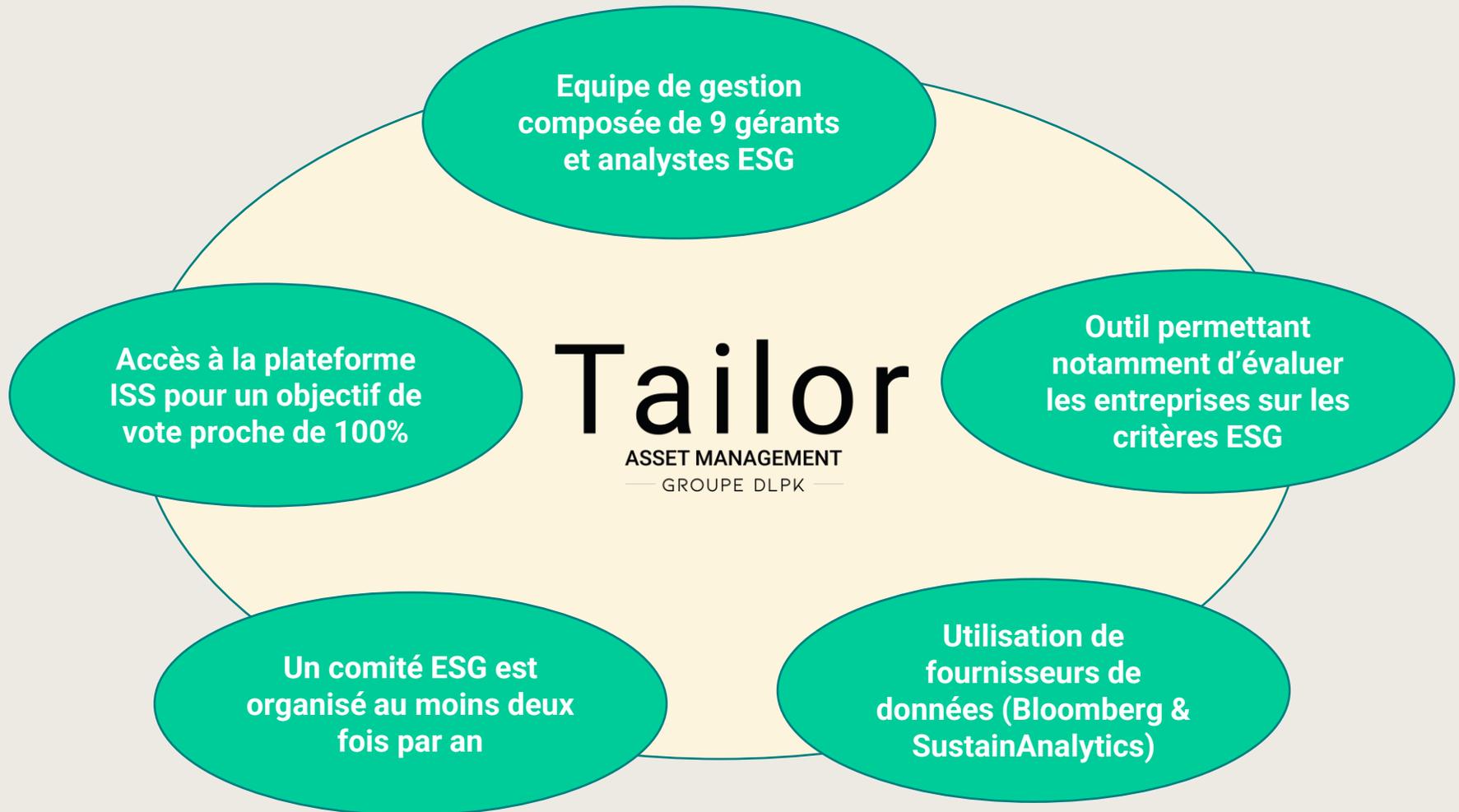
Vote systématique aux AG des entreprises en portefeuille et échanges réguliers avec les entreprises pour aborder des axes de progrès ESG



Pilier 4 - Transparence

Transparence accrue sur notre approche d'investisseur responsable via des documents, rapports et reporting disponibles sur notre site internet

DES MOYENS HUMAINS & TECHNIQUES



UNE IMPLICATION DANS L'ECOSYSTEME DE LA GESTION RESPONSABLE

Signatory of:



En 2020, Tailor Asset Management a signé les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI) afin d'affirmer son engagement en termes d'Investissements Responsables et Durables



Depuis sa création, Tailor Asset Management est membre de l'Association Française de la Gestion financière et adhère au Code de Transparence pour toujours aller vers une plus grande transparence sur ses politiques et pratiques d'Investissements Responsables



En 2020, Tailor Asset Management a pris la décision de faire labelliser ses trois fonds engagés dans une démarche d'Investissement Social et Responsable



PILIER 1 – ANALYSE ESG

Evaluation ESG – Process de sélection de titres vifs

Au travers de son analyse ESG qui se concrétise par la notation ESG, l'objectif de la recherche ISR de Tailor Asset Management est d'identifier les entreprises qui répondent le mieux aux principaux enjeux représentés par les piliers E, S et G :

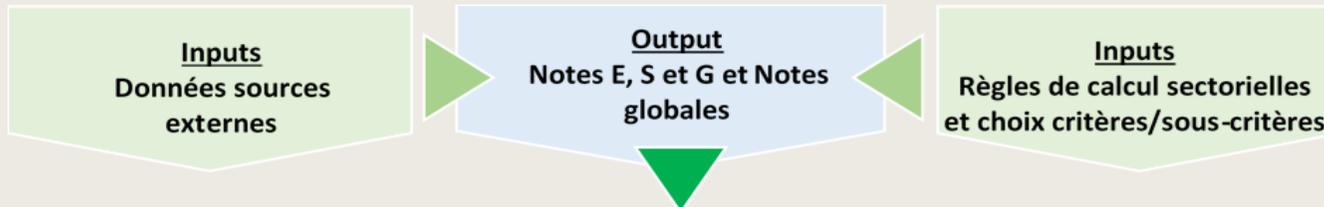
- soit parce qu'elles proposent des innovations et des solutions adéquates et mesurables qui ont un impact positif,
- soit parce qu'elles réduisent leurs impacts négatifs par leurs prises de conscience, conduite et responsabilité.

Chaque entreprise de l'univers d'investissement et des portefeuilles concernés est évaluée en fonction de critères extra-financiers en utilisant l'outil de notation propriétaire.

Tailor Asset Management a sélectionné 97 sous-critères (indicateurs quantitatifs (94) et qualitatifs (3)) provenant de l'agence de notation spécialisée Morningstar/Sustainalytics et de Bloomberg qui lui semblent les plus pertinents pour évaluer le comportement des entreprises dans le cadre de son analyse extra-financière. Ces sous-critères couvrent les 3 piliers environnementaux/climatiques, sociaux/sociétaux, et de gouvernance d'une manière statique ou évolutive. Ces critères et sous-critères sont communs à l'ensemble des entreprises quel que soit leur secteur d'activité ou leur taille.

Par ailleurs, la note ESG produite par l'outil interne intègre également le niveau de transparence des entreprises (pourcentage de remontée des informations extra-financières dans Bloomberg).

Evaluation ESG – Méthodologie d'analyse



0

100

Entreprises peu vertueuses :

Risques élevés / opportunités faibles en termes ESG

- Données quantitatives et qualitatives statiques et évolutives provenant de Morningstar/Sustainalytics et Bloomberg
- Transparence, qualité et taux de couverture de l'univers éligible ESG
- Score spécifique de controverses par Sustainalytics et suivi régulier par les gérants

- Analyse propriétaire via l'outil interne : agrégation des règles de calcul sectorielles, critères et données / scores externes
- Notes sur une échelle de 0 à 100 (correspondant aux entreprises les plus vertueuses au regard des critères ESG)
- Alimentation des « fiches valeurs » (rationnel d'investissement en termes financiers et ESG)
- Calcul des indicateurs clés

Entreprises vertueuses :

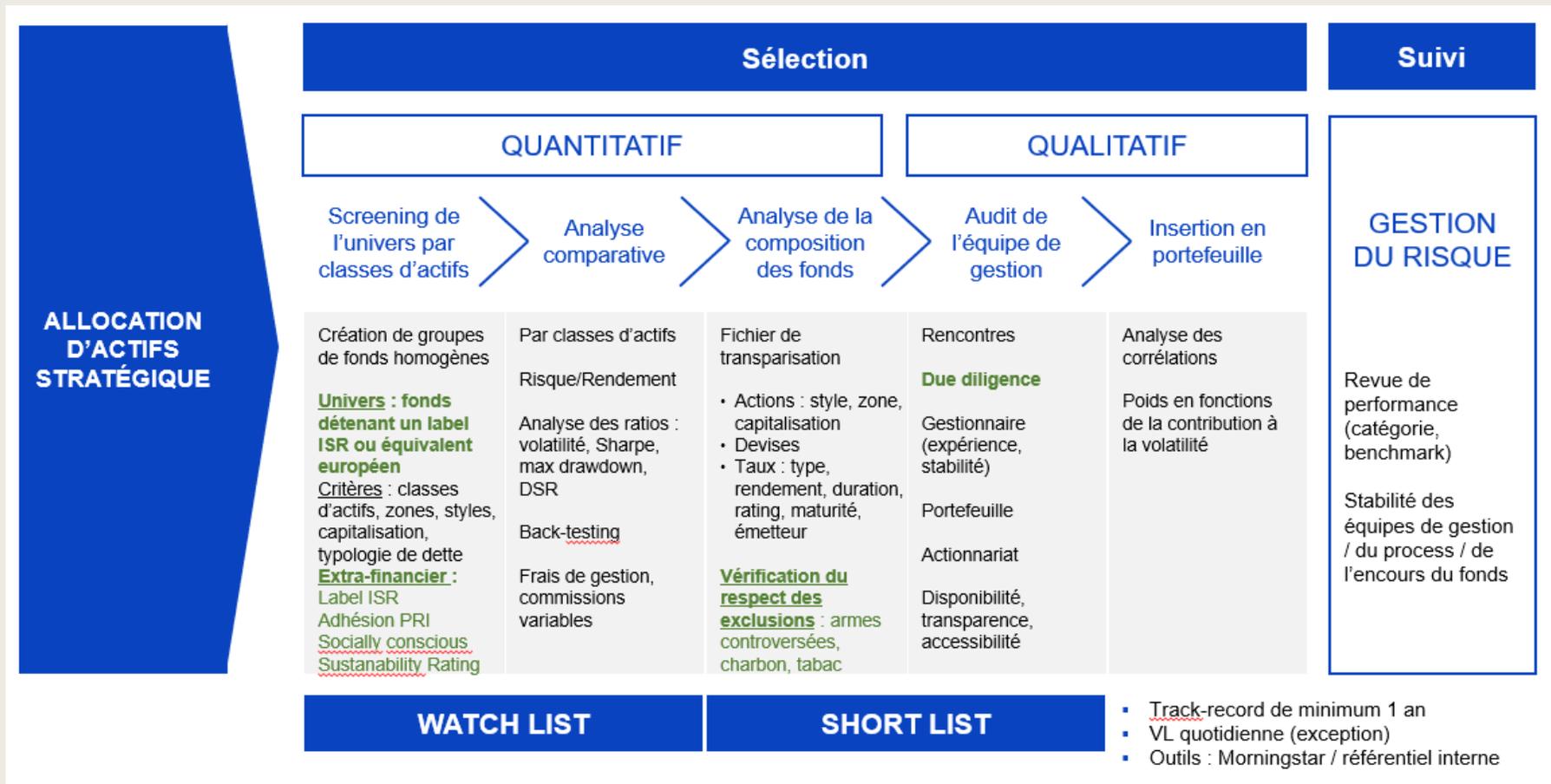
Risques faibles / opportunités élevées en termes ESG

- Analyse / rencontre des entreprises et des parties prenantes, rapports RSE, études des agences spécialisées et recherches spécifiques broker et autres,
- Sélection des critères prépondérant en adéquation avec nos axes d'analyse extra-financiers
- Définition des pondérations différenciées selon les opportunités et risques de chaque type d'activité

Tailor

ASSET MANAGEMENT
— GROUPE DLPK —

Une des principales expertises de Tailor Asset Management est la sélection de fonds. Pour les fonds concernés par une démarche ESG, cette expertise intègre désormais une méthode d'analyse de la démarche ISR mise en œuvre dans les fonds externes au travers d'un outil propriétaire.





PILIER 2 – EXCLUSION SECTORIELLE & GESTION DES CONTROVERSESES

Raisons d'exclusions normatives et sectorielles

Par critères



Violation du Pacte Mondial

Controverses graves et répétées relatives à l'Environnement, les Droits de l'Homme et la Corruption



Armes Controversés

Convention d'Ottawa – Sociétés qui fabriquent, vendent, stockent et transfèrent des bombes à sous-munitions et mines antipersonnel

Par secteurs



Tabac

Sociétés qui tirent plus de 5% de leurs revenus de la fabrication et vente de tabac



Charbon

Sociétés réalisant plus de 20% de leur CA ou de leur activité via le charbon thermique



Jeux d'argent & Pornographie

Sociétés réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires

Notre politique **d'exclusion sectorielle** consiste à retirer de notre univers d'investissement les sociétés ayant une part significative de leur chiffre d'affaires dans des **secteurs jugés controversés du fait de leur impact environnemental et/ou social négatif**.

En complément, sur une base normative, nous excluons les **sociétés les plus controversées** (identifiées par SustainAnalytics, niveau 5), notamment celles coupables de la **violation d'un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies**.

De plus, le **comité ESG de Tailor Asset Management**, réunissant la gestion et le responsable des risques, a la charge d'autoriser ou non les interventions sur des valeurs faisant l'objet de controverses de niveau 4 sur les critères ESG.



PILIER 3 - POLITIQUE DE VOTE ET D'ENGAGEMENT

La politique de vote de Tailor Asset Management s'appuie sur sa « philosophie ESG » basée sur 3 axes d'analyse des entreprises :

- Gouvernance responsable
- Transition économique et énergétique
- Gestion durable/équitable des RH

Dans ce cadre, voter aux assemblées générales constitue un élément important du dialogue avec les entreprises dans lesquelles la société investit pour le compte de ses clients. Le principe général met l'accent sur la pérennité et la valorisation à long terme des entreprises grâce à la promotion des meilleures pratiques de gouvernance et la prise en compte des enjeux ESG.

Pour en savoir plus, les documents suivants sont consultables sur le site internet dans la section « ESG » sur la page d'accueil, au sein de la rubrique « Téléchargements » :

- La politique de vote et d'engagement, permettant de comprendre la manière dont nous appréhendons le sujet.
- Le rapport de vote et d'engagement, donnant le résultat et l'impact de nos activités de dialogue actionnarial.

Chiffres clés

- **Participation à 82 Assemblées Générales :**
 - 73 en France
 - 9 en Europe
- **982 résolutions soumises aux votes en AGO**
- **382 résolutions soumises aux votes en AGE**
- **Vote pour 90% des résolutions**
- **Vote contre 10% des résolutions**

Des informations complémentaires sont disponibles dans le rapport sur l'exercice des droits de vote publié sur notre site www.tailor-am.com

Histoire de votes

Nom de la Société	Description de la résolution	Nature du vote	Commentaires
TOTAL	Avis consultatif sur sa stratégie de transition énergétique vers la neutralité carbone d'ici à 2050 et sur ses objectifs en la matière à horizon 2030	Approbation	Tailor AM souhaite encourager TotalEnergies par ce vote car la société a été parmi les premiers à discuter des enjeux climatiques et de transition énergétique avec ses actionnaires ainsi qu'à soumettre une proposition en AG. Par ailleurs, pour le calcul des rémunérations variables, les critères de performance incluent des critères environnementaux.
ESSILOR LUXOTICA	Nomination d'administrateurs indépendants ou renouvellement de mandat	Opposition	Tailor AM a pris contact avec l'analyste ISR de la société ODDO et il s'avère que certains administrateurs présentés comme indépendants ne le sont pas.
SQLI	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice écoulé au Directeur Général	Opposition	Tailor AM considère qu'il y a eu une absence de mesure prise pour redresser la rentabilité de la BU France et une dispersion des investissements, sujets qui ont conduit au départ du Directeur Général de SQLI

Par ailleurs, conformément à notre politique de vote et d'engagement, nous nous sommes opposés à toutes les résolutions ne respectant pas l'intérêt des actionnaires minoritaires notamment celles relatives à la suppression du droit préférentiel de souscription.



PILIER 4 - TRANSPARENCE

CONTENU, FREQUENCE ET MOYENS UTILISES POUR INFORMER LES CLIENTS

Notre démarche d'investisseur responsable est présentée sur notre site internet dans un espace dédié : <https://www.tailor-am.com/esg.html>

Nous mettons ainsi à disposition de nos clients et prospects une série de document permettant de comprendre notre approche :

- Prospectus & rapports mensuels ;
- Code de transparence ;
- Politique de vote ;
- Rapport d'exercice des droits de vote ;
- Politique d'exclusions ;
- Rapport sur l'article 173.

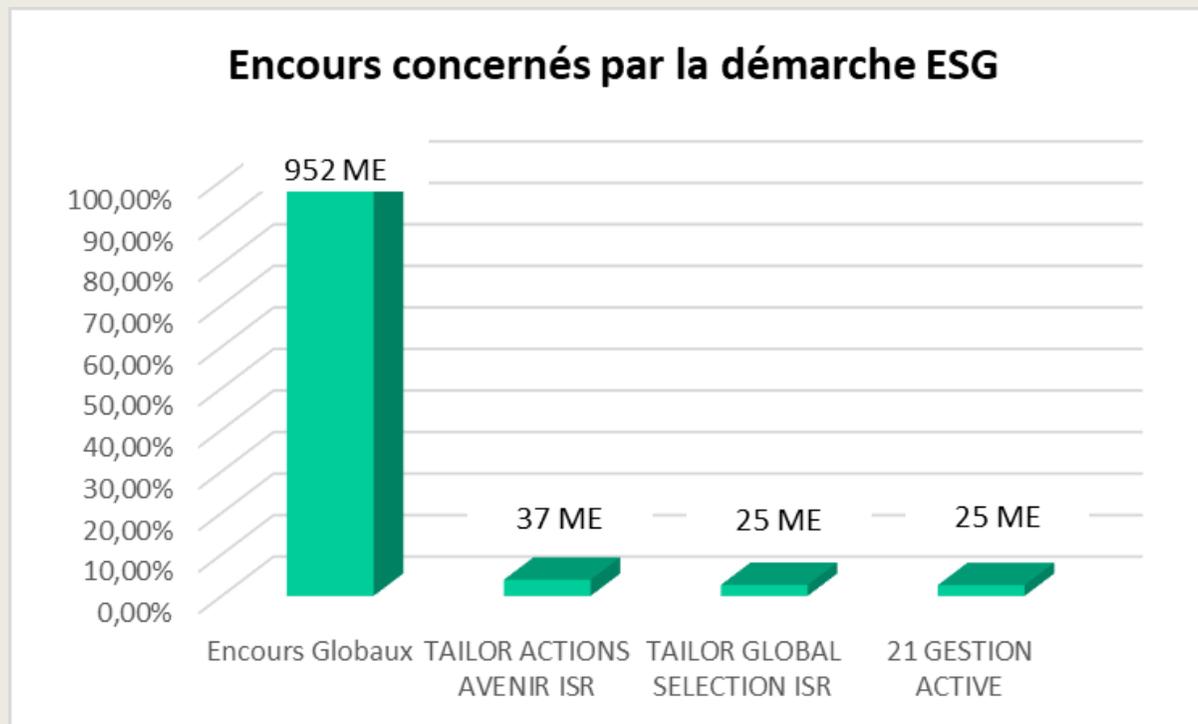




2. OPC CONCERNES PAR LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG

ENCOURS PRENANT EN COMPTE LES CRITERES ESG

Tailor Asset Management a débuté la mise en place et la formalisation d'une démarche ESG en 2019. Au 31 Décembre 2020, cette démarche ESG porte sur 1 OPCVM de la Gamme Actions (Tailor Actions Avenir ISR : FR0007472501) et 2 OPC de la Gamme Epargne (Tailor Global Selection ISR : FR0013406196 et 21 Gestion Active : FR0010342600). Les fonds engagés dans une démarche ESG représentent 10% des encours globaux gérés en gestion collective.





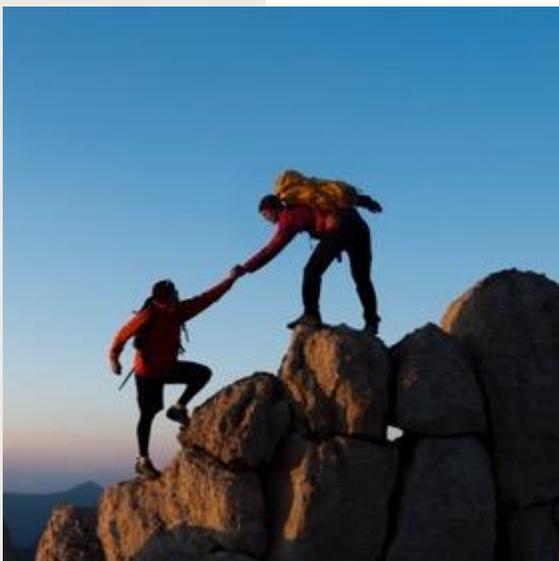
Partageons nos valeurs

Depuis 2019, Tailor Asset Management déploie une démarche d'investissement durable. Cette démarche s'est dans un premier temps concentrée sur la Gamme Actions et la Gamme Epargne.

Tailor Asset Management prévoit d'étendre cette démarche en 2021 à la Gamme Obligataire.

Par ailleurs, en 2021, les trois OPC déjà engagés dans une démarche ESG feront l'objet d'un audit pour l'obtention du label ISR Français.

Tailor Asset Management a pour ambition de continuer à faire progresser ses pratiques et ses résultats et de rendre compte de ces éléments de façon régulière et notamment dans le cadre du rapport article 173.



Tailor

ASSET MANAGEMENT
— GROUPE DLPK —

TAILOR ASSET MANAGEMENT

23, rue Royale 75008 Paris

01 58 18 38 10

contact@tailor-am.com

TAILOR ASSET MANAGEMENT - 23, RUE ROYALE 75008 PARIS - 01 58 18 38 10 - contact@tailor-am.com - www.tailor-am.com

TAILOR ASSET MANAGEMENT, Société par Actions Simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 344 965 900, au capital social de 3 276 120 €, ayant son siège social au 23, rue Royale 75008 Paris - Tél : 01 58 18 38 10. Société de Gestion de Portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro G.P.90031, Intermédiaire en assurance immatriculé auprès de l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances sous le numéro 11061785

Document à caractère promotionnel réservé à une clientèle professionnelle